

ARRETE n° 2019-26 RELATIF AUX RESULTATS**CONSEIL DE FACULTE
LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES****Collège A, B et BIATSS
Lundi 11 mars 2019**

Vu le Code de l'Éducation notamment ses articles L719-1 à L719-3 et D719-1 à D719-40 ;

Vu les statuts de l'Université d'Angers approuvés par le Conseil d'Administration le 30 juin 2016 ;

Vu les statuts de la Faculté Lettres, Langues et Sciences Humaines modifiés par le Conseil d'Administration le 31 janvier 2019 ;

Vu l'arrêté 2019-08 du 5 février 2019 relatif à l'élection partielle de représentants du personnel au conseil de Faculté Lettres, langues et sciences humaines pour les collèges A, B et BIATSS ;

Vu l'arrêté 2019-15 du 1^{er} mars 2019 relatif aux candidatures pour l'élection de représentants du personnel au Conseil de Faculté Lettres, langues et sciences humaines pour les collèges A, B et BIATSS ;

Vu l'avis du Comité électoral consultatif du mardi 12 mars 2019.

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE**ARRETE :****ARTICLE 1^{er} : RESULTATS POUR LE COLLEGE A**

Est élue aux élections au **Conseil de Faculté Lettres, langues et sciences humaines** pour le collège A :

- Mme Gelareh DJAHANSOUZ-YVARD

ARTICLE 2 : RESULTATS POUR LE COLLEGE B

Est élu aux élections au **Conseil de Faculté Lettres, langues et sciences humaines** pour le collège B :

- M. Marc JEANNIN

ARTICLE 3 : RESULTATS POUR LE COLLEGE BIATSS

Est élue aux élections au **Conseil de Faculté Lettres, langues et sciences humaines**
pour le collège BIATSS :

- Mme Virginie FORCARD

Fait à Angers, le 13 mars 2019

Le Président de l'Université

Christian ROBLÉDO
signé